

31^e
CONCOURS
INTERNATIONAL
DE PIANO

Clara Haskil

Règlement et programme 2025

Épreuves publiques
du 28 août au 3 septembre 2025

Finale
5 septembre 2025

www.clara-haskil.ch

LES PRIX CLARA HASKIL

1963	Prix non attribué	
1965	Christoph Eschenbach	Allemagne
1967	Dinorah Varsi	Uruguay
1969	Prix non attribué	
1971	Pas de concours	
1973	Richard Goode	États-Unis
1975	Michel Dalberto	France
1977	Evgeni Koroliov	URSS
1979	Cynthia Raim	États-Unis
1981	Konstanze Eickhorst	Allemagne
1983	Prix non attribué	
1985	Nataša Veljković	Yougoslavie
1987	Hiroko Sakagami	Japon
1989	Gustavo Romero	États-Unis
1991	Steven Osborne	Écosse
1993	Till Fellner	Autriche
1995	Mihaela Ursuleasa	Roumanie
1997	Delphine Bardin	France
1999	Finghin Collins	Irlande
2001	Martin Helmchen	Allemagne
2003	Prix non attribué	
2005	Sunwook Kim	Corée du Sud
2007	Hisako Kawamura	Japon
2009	Adam Laloum	France
2011	Cheng Zhang	Chine
2013	Cristian Budu	Brésil
2015	Prix non attribué	
2017	Mao Fujita	Japon
2019	Prix non attribué	
2021	Yumeka Nakagawa	Japon
2023	Magdalene Ho	Malaisie

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE CONCOURS CLARA HASKIL

Le Concours a pour but de découvrir une musicienne/un musicien à même de représenter les valeurs du Concours: musicalité, sensibilité, humilité, remise en question permanente et recherche perpétuelle de l'excellence.

Ces valeurs sont inspirées de la vie et de la carrière de Clara Haskil, pianiste suisse d'origine roumaine, née en 1895 à Bucarest et décédée à Bruxelles en 1960.

Le programme reflète le vaste répertoire de Clara Haskil au travers de deux récitals, d'une épreuve de musique de chambre et d'un concerto avec orchestre.

Les premières éditions se sont déroulées à Lucerne; dès 1973, le Concours se déroule tous les deux ans à Vevey où Clara Haskil vécut de 1942 jusqu'à sa mort en 1960. Une rue de la ville porte son nom.

LE JURY

Finghin Collins, président

Silke Avenhaus

Hyoung Joon Chang

Marc Coppey

Nino Gvetadze

Piers Lane

Kathryn Stott

Le jury des éliminatoires est composé du président et de deux membres du jury; il se réunit à huis clos en avril 2025.

CONDITIONS D'ADMISSION

1. Le Concours est ouvert aux pianistes de toutes nationalités né-e-s après le 31 décembre 1997.
2. Inscriptions exclusivement en ligne dès le 1^{er} mars 2024 sur le site: clarahaskil.getacceptd.com
3. Délai d'inscription: Mercredi 9 avril 2025.
4. Les pianistes retenu-e-s pour les quarts de finales publiques recevront une confirmation de participation ainsi que la partition de la pièce imposée, le 6 mai 2025 au plus tard.
5. La finance d'inscription est de € 100.- non remboursable.

CALENDRIER

1^{er} mars 2024	Ouverture des inscriptions
9 avril 2025	Délai d'inscription
Fin avril 2025	Éliminatoires vidéo à huis clos
6 mai 2025	Communication des résultats des éliminatoires et invitation à participer aux quarts de finales
27 août 2025	Accueil des pianistes sélectionné-e-s à Vevey et tirage au sort individuel
28 au 31 août 2025	Quarts de finales publiques à Vevey
2-3 septembre 2025	Demi-finales publiques à Vevey
5 septembre 2025	Finale publique avec orchestre à Vevey

PRIX CLARA HASKIL

Le Concours Clara Haskil ne décerne qu'un seul Prix Clara Haskil qui ne peut pas être partagé; le jury peut toutefois renoncer à attribuer le prix. Le Prix Clara Haskil recevra la somme de CHF 25'000.–. Les autres finalistes recevront chacun-e un montant de CHF 5'000.–.

ENGAGEMENTS

Le Concours s'efforce de mettre en place des partenariats avec différents organisateurs de concerts et orchestres en Suisse et à l'étranger, afin de proposer des concerts au Prix Clara Haskil. La liste des partenaires est consultable sur le site internet. De plus, le Concours peut soutenir le Prix Clara Haskil dans ses recherches en vue d'une collaboration avec une agence de concerts.

PRIX DU PUBLIC

Lors de la finale du Concours, l'ensemble du public aura la possibilité de voter pour désigner le Prix du public. En cas d'égalité, le prix sera partagé. Le montant du prix est de CHF 3'000.–.

PRIX MODERN TIMES

Créé en 2013, ce prix récompense la meilleure interprétation d'une œuvre spécialement commandée pour le Concours 2025. D'un montant de CHF 3'000.–, il sera attribué par le jury pour la meilleure exécution de l'œuvre commandée au compositeur Sam Perkin.

PRIX COUP DE CŒUR

Dans le cadre d'un projet académique avec l'Unité de Musicologie de l'Université de Genève, un jury d'étudiant-e-s est constitué, la Jeune Critique, dont l'une des tâches est d'attribuer un prix « Coup de Cœur » d'un montant de CHF 3'000.–.

PRIX CHILDREN'S CORNER

En collaboration avec le Conservatoire de Vevey, un jury de jeunes enfants étudiant le piano décerne, lors de la finale, leur prix « Children's Corner », d'un montant de CHF 2'000.–.

FRAIS DE VOYAGE

Les frais de voyage sont à la charge des pianistes. Ils sont toutefois remboursés aux pianistes retenu-e-s en demi-finales sur présentation de justificatifs et jusqu'à concurrence de CHF 1'000.–.

LOGEMENT

Un hébergement dans des familles d'accueil est garanti pour les pianistes qui le demandent (logement gratuit). Le secrétariat du Concours peut également envoyer la liste des hôtels partenaires (logement aux frais des pianistes).

PIANOS

Les pianistes sont assuré-e-s de disposer d'un piano de travail durant toute la période du Concours.

II. PROGRAMME DU CONCOURS 2025

ÉLIMINATOIRES

Les pianistes doivent télécharger via le formulaire de candidature disponible sur clarahaskil.getacceptd.com, un enregistrement vidéo (son et image) des œuvres suivantes :

1. Mozart Mouvement final d'une Sonate au choix (sauf la Sonate No. 6 en ré majeur, K. 284 «Dürnitz»)
2. Schumann Fantasiestücke Op. 12: No. 5, In der Nacht et deux autres pièces au choix, extraites de ce même opus

Chaque pièce doit être enregistrée avec une seule caméra en une seule prise et sans coupures ni montage. Le plan doit être fixe et le visage et les mains doivent être visibles à tout moment.

Il est demandé de télécharger sur la plate forme clarahaskil.getacceptd.com, un fichier pour le mouvement final de la sonate de Mozart et un autre fichier pour les trois pièces de Schumann, soit deux fichiers séparés.

QUARTS DE FINALES

Vingt-six pianistes retenu-e-s (maximum)

1. J. S. Bach: un des Préludes et Fugues du Clavier bien tempéré BWV 846-893
OU
Domenico Scarlatti: deux sonates contrastées.
2. Une sonate de Joseph Haydn en entier, au choix.
3. Une œuvre en entier à choisir dans la liste suivante:
Beethoven: Sonate No. 7 en ré majeur, Op. 10, No. 3; Sonate No. 8 en do mineur, Op. 13 "Pathétique"; Sonate No. 15 en ré majeur, Op. 28 "Pastorale", Sonate No. 18 en mi bémol majeur, Op. 31 no. 3; Sonate No. 21 en do majeur, Op. 53 "Waldstein", Sonate No. 23 en fa mineur Op. 57 "Appassionata"
OU
Schubert: Wanderer Fantasie D. 760; Six Moments Musicaux D. 780; Sonate en la mineur, D. 784;
Quatre Impromptus D. 899; Trois Klavierstücke D. 946.
4. Pièce imposée pour piano solo de Sam Perkin (durée: environ cinq minutes); cette pièce sera envoyée aux pianistes retenu-e-s pour les quarts de finales, au plus tard le 6 mai 2025.

La durée totale admise pour cette épreuve est de 55 minutes au maximum. L'exécution des reprises est laissée à l'appréciation de la/du pianiste.

DEMI-FINALES

Huit pianistes retenu-e-s (maximum)

1. Une des cinq Sonates pour piano et violoncelle de Beethoven.
2. Programme libre: une ou plusieurs œuvres pour piano solo (style et époque au choix des pianistes) d'une durée maximale de 30 minutes.

Pour des raisons d'organisation, les œuvres pour piano préparé ne sont pas admises.

Pour l'œuvre de musique de chambre, les demi-finalistes bénéficieront de deux répétitions avec le violoncelliste Marc Coppey.

FINALE AVEC ORCHESTRE

Trois pianistes retenu-e-s

Un des concertos suivants en entier :

- Mozart: K. 271, K. 453, K. 456, K. 459, K. 466, K. 467, K. 482, K. 488, K. 491, K. 503, K. 595
- Beethoven : No. 1 Op. 15, No. 2 Op. 19, No. 3 Op. 37, No. 4 Op. 58, No. 5 Op. 73
- Chopin: Concerto No. 2 Op. 21
- Schumann: Concerto Op. 54

Pour cette épreuve, les finalistes bénéficieront de deux répétitions avec l'Orchestre du Festival du Zermatt sous la direction de Gábor Takács-Nagy.

III. RÈGLEMENT DU CONCOURS

1. L'inscription se fait exclusivement en ligne via le site: clarahaskil.getacceptd.com
2. Aucune œuvre ne devra être programmée plus d'une fois, des éliminatoires au demi-finales.
3. En validant sa candidature, la-le pianiste confirme son programme; aucune modification ne sera admise.
4. Le Concours ne communique pas la liste des participant-es aux éliminatoires. Ce n'est qu'à partir des quarts de finales que le Concours publie le nom des pianistes retenu-e-s à ladite épreuve.
5. Les pianistes retenu-e-s aux quarts de finales publiques doivent se présenter au Théâtre de Vevey, le mercredi 27 août 2025 entre 9h00 et 16h00, selon un planning qui leur sera communiqué. Lors de cet accueil, les pianistes tireront au sort leur ordre de passage et auront la possibilité de jouer brièvement sur le piano Steinway D du Concours.
6. Toutes les épreuves sont publiques à partir des quarts de finales.
7. Pour toutes les épreuves, l'ordre d'exécution des pièces du programme musical est au choix de la/du pianiste.
8. L'exécution des reprises est laissée à l'appréciation de la/du pianiste.
9. Toutes les œuvres doivent être interprétées de mémoire, sauf la pièce de Sam Perkin et les Sonates pour piano et violoncelle de Beethoven. Un tourneur de page est mis à la disposition des pianistes.
10. Toutes les épreuves publiques sont enregistrées en audio et en vidéo et diffusées en web streaming. La/le pianiste cède ses droits d'interprète de manière illimitée au Concours.
11. Toutes les épreuves sont à suivre en direct ou en différé depuis le site: www.clara-haskil.ch
12. Les décisions du jury sont sans appel.
13. A chaque proclamation de résultats, dès les quarts de finale, le Concours organise pour les pianistes non retenu-e-s, des séances de débriefing avec quelques membres du jury.
14. La/le gagnant-e du Concours est seul-e autorisé-e à porter le titre de « Prix Clara Haskil 2025 ».
15. Les finalistes pourront mentionner le titre de « Finaliste du 31^e Concours Clara Haskil 2025 ».
16. En cas de contestation, le texte français fait foi.

Association Clara Haskil

Rue du Conseil 31
1800 Vevey/Suisse

Adresse pour la correspondance :

Concours Clara Haskil, Chemin des Passiaux 15, Case postale 123, 1008 Prilly/Suisse
T +41 21 922 67 04

vevey@clara-haskil.ch/www.clara-haskil.ch